Les anciens combattants en France de 1914 à 1939

Je renvoie au cours pour tout ce qui concerne la mémoire combattante de la Grande Guerre (et l'analyse qu'en font S. Audoin-Rouzeau et A. Becker dans *Retrouver la guerre*), la littérature de témoignage des anciens combattants, le monument aux morts et les cérémonies du souvenir. Je résume les analyses d'Antoine Prost, *Les Anciens combattants 1914-1940*, Gallimard-Archives, 1977

Selon A. Prost, il a fallu une dizaine d'années environ pour que les souvenirs des AC (anciens combattants) se décantent et pour qu'ils commencent plus librement à évoquer leur guerre, en particulier dans les journaux édités par les associations d'AC. Comme l'écrit Maurice Genevoix dans *HOE* (acronyme des hôpitaux d'opération et d'évacuation), lorsqu'il évoque sa propre réadaptation à la vie civile : « Dix ans, les gars... Il vous aura fallu dix ans pour comprendre – à quel horrible prix – que la guerre était bien finie ».

Le premier sentiment qui domine chez les AC, avant même leur pacifisme, c'est tout de même une certaine fierté d'avoir surmonté pareille épreuve. Les AC snt ainsi tiraillés entre leur profond pacifisme et la fierté que leur procure leur statut de combattant : « le combattant n'est pas un militaire qui fait l'éloge de la guerre et des vertus guerrières, c'est un homme qui refuse de rayer de sa vie une expérience qu'il n'a pas cherchée, qui a compté pour lui et dont il n'a pas lieu de rougir » (Prost).

Nombreux sont les témoignages qui insistent sur l'amour retrouvé de la vie, comme celui d'Alain dans *Mars ou la guerre jugée* :

« Dis-moi, qu'as-tu appris de la guerre?

J'ai appris d'abord à mieux compter sur cette mécanique vivante que je croyais fragile. Aussi je n'écoute plus ses faibles plaintes et réclamations, comme je faisais ; car je suis assuré par une longue expérience que la crainte d'être malade est la cause principale des maladies.

Encore, qu'as-tu appris de la guerre?

J'ai appris encore à mieux goûter la joie d'être vivant. Je mange, je bois, je respire, je dors avec bonheur. Par cette précieuse bonne humeur, je suis disposé à ne pas m'inquiéter beaucoup des petites choses.

Encore, qu'as-tu appris de la guerre?

J'ai appris à aimer les chaussures larges et les cols mous, parce que j'ai porté longtemps la livrée du pauvre. Enfin j'ai perdu cette habitude bourgeoise que j'avais de vouloir imposer par l'extérieur. C'est un souci de moins ».

Mais les AC ressortent aussi de la guerre avec une immense lassitude et le sentiment d'être prématurément vieillis, d'où leur insistance du rester à réclamer la retraite qui leur est due. « Avoir combattu fournit une justification au désir d'aisance modeste et de sécurité » et c'est ainsi, selon A. Prost, que « la guerre de 14 a consolidé une société de petits retraités, de petits paysans et de petits bourgeois. Elle a achevé de faire de la France une société de rentiers », du moins – nuancerais-je – une société où l'on aspire à mener une existence rentière et c'est bien en partie parce que cette aspiration fut déçue que les AC développèrent une certaine amertume, voire une franche hostilité à l'égard d'un monde politique incapable d'opérer un retour à une Belle Epoque rétrospectivement mythifiée.

Les souvenirs des AC exaltent souvent la solidarité des tranchées, mais c'est aussi souvent pour évacuer un certain sentiment de culpabilité car, on l'a vu, la guerre a été aussi l'école du chacun pour soi, ce que rappelle le futur ministre des affaires étrangères Georges Bonnet, auteur de trois article de sociologie parus soule titre « L'Âme du soldat » : « L'expérience des mois écoulés a singulièrement endurci les cœurs. A force de vivre avec la souffrance, on s'est habitué à elle. Autour de chacun, les deuils se sont multipliés. Nos frères, nos amis les meilleurs ont été tués. La douleur est devenue si commune qu'elle a fini par devenir naturelle. Ainsi, peu à peu, la pitié est morte dans nos cœurs. Les malheurs de chacun sont si nombreux que parfois on ne trouve plus de larmes pour pleurer sur les infortunes des autres ». Une fois les guerre passée, les AC insistent sur la fraternité présentée comme une constante de la vie des tranchées et préfèrent taire l'endurcissement et l'insensibilité des poilus durant la guerre. Mettre l'accent sur la solidarité des combattants, c'est aussi un moyen comme un autre, rétrospectivement, de donner un sens à la guerre.

Les AC se souviennent donc, mais ils se mobilisent également dans des associations de combattants. Il ne s'agit pas d'un prolongement de leur vie militaire, qui viserait à maintenir en temps de paix la fraternité des tranchées. En effet, les associations regroupent les AC commune par commune, et non pas selon leur appartenance à telle ou telle unité, comme les Amicales

régimentaires. Les premières associations sont nées avant tout pour des raisons matérielles. Une première génération d'associations apparaît dès 1915-1916 pour améliorer la prise en charge des blessés, pour accélérer leur réintégration dans la vie civile ainsi que les procédures d'indemnisation. Ces procédures étaient complètement inadaptées puisqu'elles remontaient à une loi de 1831... La première association, fondée en 1915, est ainsi l'Association générale des mutilés de guerre. A cette époque, les blessés de guerre étaient abandonnés dans un dénuement complet ; incapables de retrouver un emploi, certains mutilés avaient même été contrains de mendier dans le métro. C'est d'abord spontanément que les réformés pour cause de blessure se sont regroupés localement, afin de faire cesser cette situation intolérable. Ces diverses associations de blessés de guerre se sont ensuite regroupées, en février 1918, pour former l'Union fédérale, l'UF, qui devient ensuite la plus puissante organisation du mouvement combattant après la guerre. D'autres associations, comme l'Union nationale des Mutilés, ont toutefois choisi de rester indépendantes.

Une deuxième génération d'associations est apparue après la guerre, afin de regrouper cette fois l'ensemble des soldats démobilisés, qui ne pouvaient pas se retrouver dans les activités des associations de mutilés, accaparées par le problème spécifique des pensions de guerre. Les démobilisés avaient aussi des raisons d'être mécontents et revendicatifs. La démobilisation a traîné en longueur, les démobilisés ne se sont vus offrir qu'un ridicule costume civil en échange de leurs effets perdus ou abimés depuis 1914 ou alors une modique somme de 52 F. Il a fallu attendre mars 1919 pour que le gouvernement se décide à instituer une prime de démobilisation. Il n'avait même pas prévu de moratoire pour le paiement de leurs impôts, moratoire qui ne fut établi lui aussi qu'en mars 1919. Nombreux furent les démobilisés qui ne purent retrouver immédiatement un emploi. D'où leur amertume, qui s'exprime par exemple dans Le Poilu lozérien en septembre 1919 : « Il est un fait incontestable, c'est que la guerre a fait perdre leur situation à beaucoup d'entre nous. Il est une deuxième vérité sur laquelle nul ne saurait discuter : c'est que ces hommes qui sont partis et se sont battus pour sauver la liberté, les biens et les situations de tous, ont bien le droit à gagner leur vie en travaillant maintenant que la guerre est terminée. Eh bien! Que se passe-t-il? De partout, des camarades démobilisés nous crient leur indignation, de toutes parts des protestations s'élèvent : les poilus ne sont pas traités avec la bienveillance qu'on leur avait promise ».

L'autre grande association d'AC, l'Union nationale des combattants (UNC) n'est pas née, comme l'UF, d'initiatives spontanées : elle a pour origine des hommes d'œuvres, démocrates-chrétiens ou catholiques sociaux, comme le père Brottier, avec l'appui de Clemenceau et de la hiérarchie catholique. Elle est d'emblée marquée à droire : elle participe ainsi à la riposte patronale aux grèves de 1920 et soutient le Bloc national.

Les associations d'AC s'efforcèrent toutefois de faire front commun afin de faire aboutir leurs revendications. A la veille des élections de 1924, elles rédigèrent à l'adresse des candidats un cahier unique de revendications en leur demandant un engagement écrit, par exemple sur l'indexation des pensions sur la hausse des prix. Le 11 novembre 1927, des « Etats généraux de la France meurtrie » rassemblent des délégués de l'ensemble des associations d'AC, à l'issue desquels est décidée la création d'une Confédération nationale ; l'UNC et l'UF y participent tout en maintenant leur indépendance. Les deux associations se sont toutefois opposées sur la politique de Briand, combattue par l'UNC. A une large majorité, le Conseil national de la Confédération adopta toutefois en 1929 une motion de soutien au briandisme :

« Fidèle à la pensée de nos grands morts de la guerre qui ont donné leur vie pour que meure la guerre,

Assuré qu'il n'est possible d'atteindre à ce haut résultat que par la réalisation pratique et conjointe, sur le terrain international, de l'arbitrage, de la sécurité et du désarmement,

Le Conseil national de la Confédération nationale exprime à M. Aristide Briand la gratitude des survivants de la Grande Guerre pour son action tendant à la réalisation de ce triple but, au rapprochement des peuples et à la mise définitive de la guerre "hors la loi" ».

La Confédération parvint par ailleurs à faire voter, en mars 1930, une loi instituant la retraite du combattant : 500 F. (par an) versés à tous les titulaires de la carte du combattant à partir de 50 ans, 1 200 F. à partir de 55 ans.

C'est à la fin des années 1920 que le mouvement combattant atteint son apogée. La Confédération nationale revendique 3,5 millions de membres. L'UNC en regroupe 860 000 en 1932, l'UF, qui regroupe les associations de mutilés, en compte 900 000 à la même date.

A côté de ces grandes organisations se sont créées des associations spécialisées selon certains critères :

- médicaux, comme les Gueules Cassées ou les Amputés ;
- politiques, avec par exemple des associations marquées à l'extrême gauche, comme l'ARAC, fondée par Barbusse (20 000 adhérents) ou à l'extrême droite, comme les Croix-de-feu, qui n'appartiennent d'ailleurs pas à la Confédération nationale. Ces associations politiques d'AC sont donc très minoritaires et peu représentatives du mouvement AC dans son esemble ;
- militaires, comme les associations d'officiers ou les Amicales régimentaires, et qui sont plutôt marquées à droite.

- professionnels, comme l'association qui regroupe les Cheminots anciens combattants.

Dans la France des années 1930 ; environ un homme sur deux est un ancien combattant de la Grande Guerre ; étant donné que la moitié des AC a adhéré à une association, le mouvement combattant rassemble donc près du quart de l'électorat. Les pensionnés sont alors surreprésentés par rapport aux AC non pensionnés, de sorte que « le mouvement combattant apparaît alors comme un syndicalisme des victimes de la guerre ».

Le mouvement combattant est ainsi un lieu de sociabilité essentiel dans la France de l'entre-deux-guerres, surtout dans les villages et les petites villes où la proportion d'adhésions à une association d'AC est très supérieure à ce qu'elle est dans les grandes villes. Pour les mêmes raisons, les paysans sont surreprésentés par rapport aux ouvriers. Selon Prost, « les organisations d'AC sont aussi pour les classes moyennes inorganisées un lieu privilégié de rencontre, d'expression ». Les membres issus des classes moyennes dominent leur encadrement. « Le mouvement combattant est un mouvement de masse, à dominante populaire, et surtout rurale, encadré par la petite bourgeoisie des classes moyennes » (Prost).

Les AC ne se sont pas regroupés dans leurs associations pour faire de la politique et les prises de positions politiques sont souvent nimbées dans un discours moralisateur. Les AC dénoncent ainsi régulièrement la « politique politicienne », les luttes qu'ils jugent stériles entre les partis politiques et qui alimentent selon artificiellement les divisions entre les Français. Les AC se donnent en exemple, eux qui ont su se rassembler en dépit de leurs clivages politiques. En 1930, le président de l'UNC des Ardennes présente ainsi son mouvement à un nouveau préfet :

« Nous ne faisons pas de politique. Ou plutôt nous n'en connaissons qu'une seule : celle qui fera de la France la plus grande et la plus humaine des patries. En dehors et au-dessus de tous les partis n'est pas pournous une formule banale ; vous pouvez vous en rendre compte ici même ; nous groupons des hommes appartenant à tous les points de l'horizon politique. Et c'est ainsi depuis 1919.

C'est que nous sommes de véritables anciens combattants, au parler franc mais au cœur loyal et que nous avons un idéal commun, la prospérité de la patrie.

Et nous ne considérons cette prospérité de notre France comme possible que dans l'union de toutes les bonnes volontés et c'est pourquoi nous voulons la paix entre nous, la paix entre les Français, la paix dans le monde.

En nous unissant, nous n'avons rien renié de notre moi, de notre personnalité politique ; mais comme dans les tranchées, nous avons appris à nous connaître et à nous aimer, nous savons respecter chez les autres ce que nous voulons que l'on respectât chez nous ».

En décembre 1936, en plein cœur des conflits sociaux et des affrontements politiques qui marquant la période du Front populaire, la Confédération nationale adopte à l'unanimité la position suivante :

« Les Anciens Combattants [...] écartent et condamnent :

1° Le conservatisme aveugle ou l'indifférence de ceux qui croiraient possible de maintenir certains privilèges, de cristalliser l'évolution économique et sociale en son état actuel ;

2° Le recours à la force qui, dans aucun domaine, ne satisfait la justice et n'apporte aucune solution durable aux problèmes humains.

3° Les excitations à la violence, à la haine, aux passions.

Les Anciens Combattants [...]

Sont unanimement d'accord pour crier au Pays, dans les heures graves qu'il traverse, que les Français, en se divisant, commettent une erreur et commettraient un crime en se dressant les uns contre les autres.

Ils sonnent le ralliement de tous, persuadés que la France ne peut être sauvée que dans l'union, chacun s'imposant les disciplines nécessaires.

Ils conjurent les républicains de comprendre que le régime démocratique serait emporté par l'une ou par l'autre des dictatures qui s'affrontent si, dans un magnifique sursaut, le Pays ne revenait pas à ses traditions et ne retrouvait pas ses vertus ancestrales ».

Ce sont ces sentiments qui alimentent l'antiparlementarisme bien au-delà de l'audience dont les ligues d'extrême droite disposent chez les AC. Cet antiparlementarisme procède d'une méfiance instinctive envers la politique et le mot d'ordre le plus fréquent, c'est « pas de politique ». L'antiparlementarisme n'est d'ailleurs pas le seul fait de la droitière UNC; on le retrouve aussi chez les instituteurs républicains de l'UF ou chez les radicaux et les socialistes de la FNCR (Fédération nationale des combattants républicains, fondée à la veille des élections de 1924 par un franc-maçon qui voulait combattre l'influence de l'UNC). On peut lire par exemple ceci, dès décembre 1933, dans le *Poilu républicain*, l'organe de la FNCR : « N'est-il pas navrant de constater que les hommes qui dirigent les destinées d'un pays n'appliquent plus, lorsqu'ils sont au pouvoir, les progammes élaborés au sein de leurs partis respectifs ? Le jeu des majorités gouvernementales les oblige à faire

des concessions telles aux partis constituant leur majorité ou leur soutien, que ceux-ci annihilent toute initiative hardie et toute collaboration sincère [...]. La réforme de la Constitution devient une nécessité si nous voulons réaliser l'harmonie de toutes les forces vives de la nation ».

Les frustrations entraînées par les dysfonctionnements du régime parlementaire amènent bon nombre de porte-paroles des AC, dès avant le 6 février 1934, à militer en faveur de ce qu'on appelle alors la « réforme de l'Etat », c'est-à-dire la révision des institutions, aussi bien dans les associations marquées à gauche qu'à l'UNC. Ancien président de l'UF, le juriste René Cassin, futur résistant et rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, regrettait ainsi : « Le vrai échec... a consisté à ce que la IIIe République, affaiblie par les immenses pertes subies en 14-18 et par les sacrifices demandés à chacun, n'a pas été politiquement et socialement réformée avant les heures difficiles de la vie internationale ».

Les AC sont ainsi assurément en bonne place parmi les manifestants du 6 février 1934, mobilisés à l'appel de l'UNC. Cette initiative a été toutefois condamnée par l'UF et la Confédération nationale. Mais divisés sur la méthode pour obtenir la « réforme de l'Etat », les AC se rejoignent sur le but à atteindre. Au lendemain de la démission de Daladier, le mouvement combattant refait son unité pour soutenir les propositions modérées de réforme de la Constitution, par exemple la dissolution de la Chambre sans avis préalable du Sénat. Ici encore, les attentes des AC seront déçues : le projet de réforme de l'Etat, pourtant repris par le cabinet d'Union nationale dirigée par G. Doumergue, est enterré, la IIIe République perdant ainsi la dernière occasion de se réformer.

Il convient toutefois de bien distinguer l'antiparlementarisme des AC de celui des ligues : il ne fait pas l'éloge du coup d'Etat ni de la dictature, mais sous-tend le projet d'une République modernisée. En 1934, l'UF adopte ainsi un vaste « programme général », de « réforme de l'Etat », mais aussi de la « vie économique de la nation ». On y retrouve des propositions qui annoncent le programme du CNR et la IVe République. Ainsi, par exemple, la volonté de renforcer la position du président du Conseil, afin qu'il puisse œuvrer pour toute la durée de la législature, et de rendre plus facile la dissolution de la Chambre, afin de redonner la parole au peuple en cas de crise ministérielle ; la création d'un Conseil National Economique, où siégeraient les syndicats et les associations professionnelles ; l'adoption d'un mode de scrutin proportionnel « avec électorat féminin ». On y lit aussi que « le libéralisme économique intégral a fait son temps : comme les autres libertés, la liberté économique doit être réglementée au nom de l'intérêt général ». Selon Prost, il est donc inexact d'imputer au mouvement des AC la montée de l'antiparlementarisme ligueur ; au contraire, « en organisant les classes moyennes, il a constitué un puissant obstacle au

développement d'un véritable fascisme dans la France des années 30 ». On peut en dire autant du pacifisme, qui a détourné la grande masse des AC de l'apologie des valeurs guerrières par les formations fascistoïdes.

En effet, l'une des méprises les plus graves, selon Prost, serait de prendre les associations de combattants pour des organisations militaristes et bellicistes. Les Croix-de-feu sont l'exception qui confirme la règle, les organisations d'AC n'ont aucun caractère militaire. Les AC ne défilent pas au pas cadencé dans les manifestations. Le refus du militarisme remonte, on l'a vu, à l'expérience combattante elle-même, à la croisade livrée contre le « militarisme prussien », ainsi qu'aux mauvais rapports entre les officiers d'active et les hommes de troupe (« Je finis par apercevoir ceci, écrit Alain, que les hommes de troupe pensaient beaucoup à faire la guerre à l'ennemi, et que les officiers pensaient beaucoup à faire la guerre aux hommes de troupe »). Sur 632 dirigeants connus, seuls 14 sont d'anciens officiers de carrière. Dès les années 20, les associations d'AC se sont battues pour obtenir la réhabilitation des soldats condamnés par les cours martiales. Même l'UNC s'est mobilisée pour faire voter des lois qui instituent la possibilité de recours. Les AC ont ainsi obtenu, à la veille des élections de 1928, la création d'une Cour spéciale de justice militaire, composée de 3 magistrats et de 3 combattants désignés par le ministre de la Guerre sur proposition des associations. Cette Cour a réhabilité la plupart des individus injustement condamnés par les tribunaux militaires. Les AC ont également obtenu la rédaction d'un nouveau Code de justice militaire, adopté également en 1928 grâce au soutien d'André Maginot. Cette réforme institue un corps de magistrats militaires ayant des compétences juridiques et soustraits à l'influence du commandement, offrant ainsi de meilleures garanties d'impartialité.

Le pacifisme des AC se place d'abord sur un terrain moral, traquant toute apologie de la guerre. En 1932, l'organe de l'UNC s'insurge ainsi contre un discours de Mussolini qui avait fait l'éloge de la guerre en déclarant : « La guerre seule peut faire valoir entièrement l'énergie humane en imprimant le sceau de la noblesse sur les peuples qui ont le courage de l'affronter ». Réplique de l'UNC : « C'est avec de pareils mensonges que l'on provoque la guerre. C'est avec ces solennelles âneries qu'on trompe les peuples, qu'on mobilise les cerveaux et qu'on les prépare aux prochaines boucheries. Non. Mille fois non, la guerre n'est pas une école de noblesse et d'énergie. La guerre est un fléau plus redoutable que la lèpre, la peste, le choléra, le cancer ou la tuberculose. La guerre tue non seulement les hommes mais aussi les consciences. La guerre déchaîne fatalement les plus bas instincts et elle laisse des ruines morales plus douloureuses encore que les ruines matérielles et plus tragiques que les hécatombes même ».

Mais le pacifisme des AC s'exprime également en politique, comme on l'a vu, par le soutien massif apporté à la politique de sécurité collective : il s'agit de refuser le principe du « si vis pacem para bellum », que la guerre apparaisse comme un recours normal, envisageable, en cas de conflits entre les nations. Comme le déclare un certain Pichot, un dirigeant local d'association : « Le vieux proverbe « si vis pacem para bellum » devait dans la pesnée des gouvernants être un gage de paix. Eh bien mes amis, il y a 6 000 ans qu'on prépare la guerre pour avoir la paix ; on n'a jamais préparé la paix parce qu'on devait l'obtenir en se préparant à la guerre, et on n'a jamais trouvé la paix... Il ne faut pas se lasser de répéter que quand on prépare la guerre on a la guerre ». Je ne reviens pas sur l'immense popularité de Briand parmi les AC : « Aucun homme politique, écrit Prost, n'a suscité autour de lui un tel consensus parmi les combattants » et c'est pourquoi certaines associations ont milité très tôt pour donner son nom à des rues. Briand est en phase avec l'opinion parce que son pacifisme se veut raisonné, et non pas un pacifisme inconditionnel. Prost constate cepenant que la frontière entre les deux pacifismes devient de plus en plus ténue dans les années 1930, et bbon nombre d'AC versent alors dans un pacifisme inconditionnel. Mais si des AC ont pu rejoindre le Comité France-Allemagne ou accepter de rencontrer Hitler, ce n'est pas par sympathie envers le régime hitlérien, mais parce que, explique Prost, « c'est pour eux un deevoir moral que de refuser la guerre, et jusqu'à son idée même ». Pour les combattants, « le citoyen n'a pas plus le droit de se résigner à l'éventualité de la guerre que le médecin à celle de la mort, et leur pacifisme volontairement aveugle pourrait être comparé à certaines formes d'acharnement thérapeutique » (Prost). Comme l'écrit Alain dans Mars ou la guerre jugée, « si tout un peuple croit que la guerre est inévitable, elle sera réellement inévitable ».

Ce qui fait la force du pacifisme des AC, c'est qu'il conjugue le sentiment (la haine viscérale de la guerre), la raison et la vertu républicaine, car c'est un devoir civique de rendre la guerre impossible. « Pour les combattants, écrit Prost, avant même la débâcle de juin 40, la seule déclaration de guerre est une défaite majeure. Plus encore que la ruine d'un espoir, c'est la faillite d'une politique et d'un civisme ».

Pacifistes, les AC n'en restent pas moins des patriotes, mais un patriotisme qui n'est plus le nationalisme cocardier d'inspiration boulangiste ou barrésienne. C'est le cas, même chez les AC les plus marqués à droite à l'UNC. La Grande Guerre a ainsi périmé l'une des formes d'expression privilégiées du nationalisme français d'avant 1914, car, selon Prost, « la guerre discrédite définitivement un patriotisme à l'ancienne mode : celui des antidreyfusards... Une page est définitivement tournée. La guerre a tué le patriotisme claironnant et naïf de la Ligue des Patriotes. Nul désormais n'ignore plus qu'il était mensonger et meurtrier, et donc criminel ».

Le pacifisme des AC renoue avec le patriotisme « éclairé », nourri des Lumières, du mouvement des nationalités et des droits de l'Homme, qui inspirait les quarante-huitards et était enseigné par l'école primaire de la IIIe République. « Le patriotisme des combattants, c'est celui qu'ils ont appris à l'école primaire de la République » (Prost). Et on l'a vu, les AC n'ont pas conscience que le patriotisme moralisateur alimente un discours de vainqueurs insupportable aux vaincus. Le patriotisme des AC inspire la bonne conscience d'une France « qui ne nourrit plus de revendications militaires, territoriales ou coloniales (et qui) peut faire fi avec élégance de considérations d'intérêt ».

Affirmer que l'antiparlementarisme et le pacifisme des AC ont finalement limité l'audience de l'extrême droite n'empêche pas de relever la convergence du discours combattant avec les thèmes repris ensuite par Pétain et la Révolution nationale. La popularité du maréchal auprès des AC n'est évidemment plus à démontrer. Comme preuve des convergences entre le discours AC et la thématique de la Révolution nationale, Prost cite le manifeste adopté par l'UNC lors d'un meeting salle Wagram en octobre 1933. On y retrouve le rejet des valeurs individualistes proclamées par la Révolution française, l'insistance sur la protection de la Famille et de la Profession (le corporatisme), la méfiance envers l'Etat centralisé, l'appel à la collaboration de classe. Mais Prost met en garde contre tout déterminisme rétrospectif: la République en tant que telle n'est pas contestée, il ne s'agit pas de renverser l'ordre républicain et ses valeurs, comme Pétain s'est empressé de le faire au lendemain de la défaite de 40. « Pour les combattants, cependant, Vichy constituera un remède exceptionnel à une situation exceptionnelle. Le régime répond, pour l'essentiel, à leurs aspirations, mais ce n'est pas exactement lui qu'ils attendaient », car il n'avait jamais été question pour eux d'abattre les libertés démocratiques et le suffrage universel. Il s'agissait d'amender le régime, non de le renverser.